



APPEL DE CANDIDATURE TP-2022-4002

POUR LA VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE PAR COURTIER IMMOBILIER

La Ville de Mont-Tremblant requiert des candidatures d'agences de courtiers immobiliers pour la vente d'une propriété située au 519, montée Kavanagh à Mont-Tremblant.

Afin d'être éligible, les agences immobilières devront obligatoirement avoir une place d'affaires sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant. La commission qui sera accordée sur la vente de la propriété est fixée à 4%.

Chaque agence immobilière éligible pourra soumettre le nom d'un seul courtier immobilier intéressé et devront faire parvenir à la Ville de Mont-Tremblant une lettre de confirmation au plus tard le 29 avril 2022, énonçant leur intérêt pour cette vente, ainsi que le nom et les coordonnées du courtier immobilier à qui la vente serait assignée. Suite à la réception des candidatures, un tirage au sort aura lieu publiquement parmi les candidats éligibles, confirmant ainsi le nom du courtier immobilier retenu pour la vente de la propriété. Les modalités de la vente seront alors convenues avec l'agence immobilière.

Les candidatures devront être expédiées par courriel à l'adresse femond@villedemont-tremblant.qc.ca, portant la mention « Appel de candidature –TP-2022-4002 – vente propriété municipale par courtier immobilier », **au plus tard le 29 avril 2022 à 11 h**. Le tirage au sort aura lieu à la salle de conférence du garage municipal situé au 60 chemin Brébeuf le 29 avril 2022 à 16h parmi toutes les candidatures conformes ayant été déposées.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter aucune des candidatures reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 20^e jour d'avril 2022.

Robert Davis, ing.
Directeur général adjoint
Directeur des travaux publics et services techniques